



# Municipalité de Montcalm

## AVIS PUBLIC

### À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE MONTCALM

### LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 SEPTEMBRE SE TIENDRA À HUIS CLOS

Un avis est donné que la séance du conseil municipal du 13 septembre 2021 sera tenue à huis clos, soit fermée au public et diffusée en direct sur la page Facebook de la municipalité de Montcalm à 20h. La municipalité invite les citoyens à poser leurs questions relativement à ladite séance à l'adresse courriel suivante avant 16h le lundi 13 septembre :

[info@municipalite.montcalm.qc.ca](mailto:info@municipalite.montcalm.qc.ca)

Ou via les commentaires durant la séance sur la page Facebook.

**DONNÉ à Montcalm ce 10<sup>e</sup> jour de septembre de l'an deux mille vingt et un.**

Michael Doyle  
Directeur général / Secrétaire-trésorier

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Michael Doyle, directeur général, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 10 septembre 2021, entre 9h00 et 18h00. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 10<sup>e</sup> jour de septembre 2021.

Michael Doyle  
Directeur général / Secrétaire-trésorier